

# ARDON, REAMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA GARE

# MD10

MOBILITE DOUCE / ARDON

Instance(s) responsable(s)

AggloSion

Maître(s) d'ouvrage

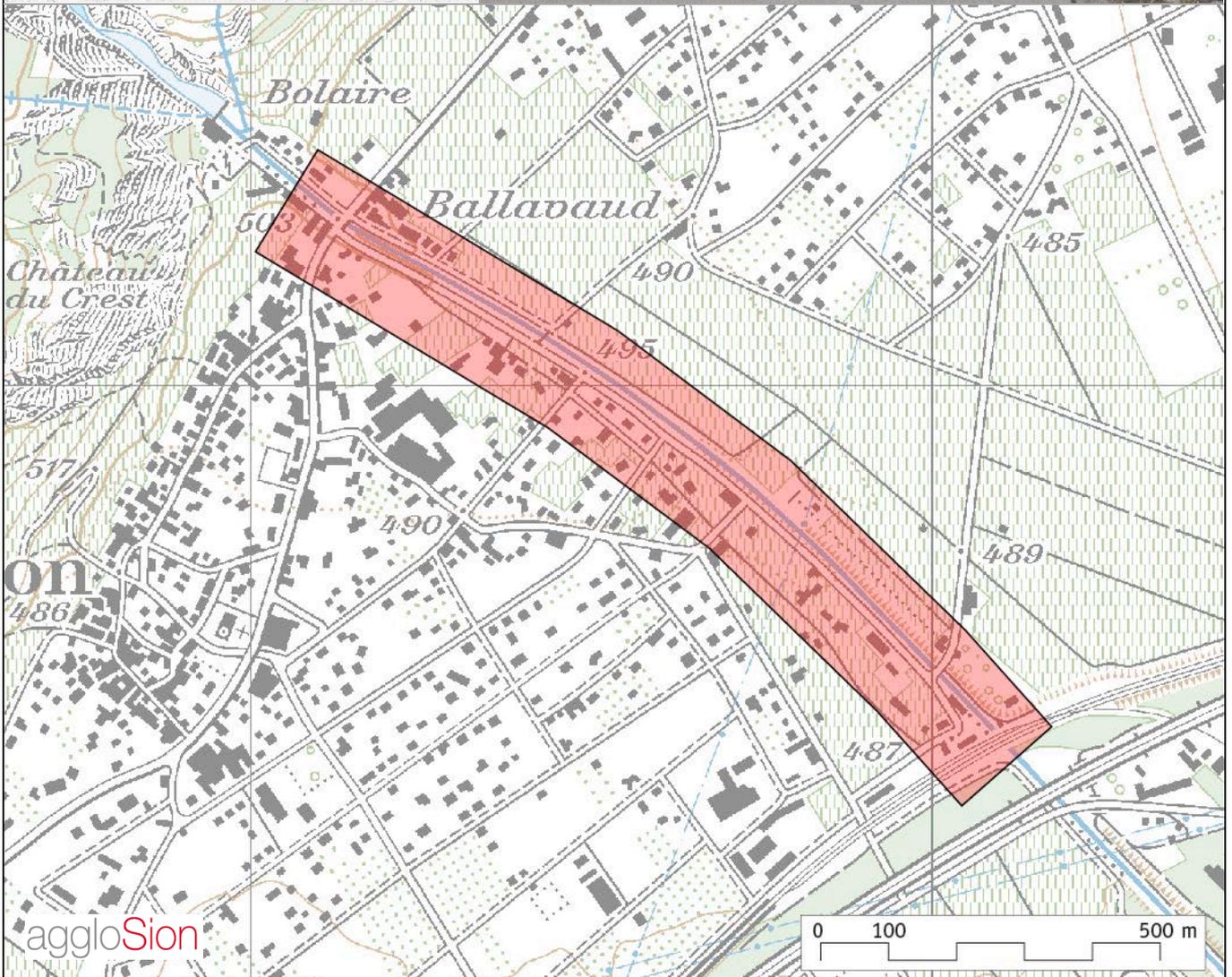
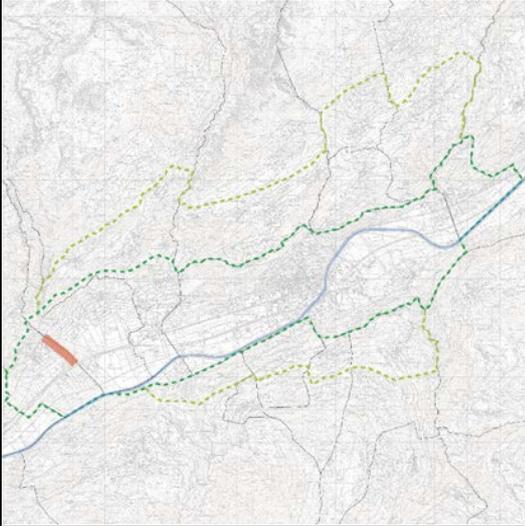
Ardon

Commune(s) concernée(s)

Ardon

Autre(s) instance(s) concernée(s)

-



**Etat actuel**

La gare d'Ardon est située à environ 1 km du centre d'Ardon. Elle est accessible via l'avenue de la Gare qui longe la Lizerne. Cet axe, étroit, n'est pas équipé de bandes cyclables. Le futur réseau de transports publics d'agglomération prévoit d'y faire passer la ligne n° 1.

**Objectifs**

Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes tout en garantissant la circulation des transports publics d'agglomération.

**Description**

L'avenue de la gare est réaménagée. Le confort et la sécurité des cyclistes sont améliorés. La circulation des transports publics est prioritaire. Le détail de l'aménagement doit encore être précisé.

**Opportunité**

Le projet d'agglomération vise à favoriser l'utilisation des modes de transport non motorisés. La mesure proposée offre un itinéraire direct et sécurisé entre la gare d'Ardon, le centre du village et la route cantonale. Elle permet également de favoriser la circulation des transports publics.

**Utilité**

CE1: contribue à encourager l'utilisation de la mobilité douce pour les déplacements quotidiens.

CE2: renforce les liaisons de mobilité douce entre les pôles de plaine, contribuant ainsi à assurer une desserte multimodale des zones urbanisées.

CE3: améliore la sécurité des piétons et des cyclistes sur un axe attractif pour eux.

CE4: réduit les nuisances environnementales (bruit, air) en favorisant les modes de déplacement non polluants.

<b>TJM (max)</b>	2009 : 2'500 vhc./j.	2025 estimé sans PA : 2025 : 3'400 vhc./j.
<b>Coûts d'investissement</b>	Fr. 1'440'000.-	<b>Priorité</b> A (2015-2018)
<b>Mise en œuvre</b>	<p>Etat des réflexions : Les premières réflexions visant à l'intégration des transports publics et à la mise en place d'infrastructures cyclables sûres et fonctionnelles sur cet axe ont été menées dans le cadre du projet d'agglomération.</p> <p>Planning des études : 2012-2013: études détaillées d'aménagement, avant-projet, projet 2014: mise à l'enquête</p> <p>Avant-projet : 2014</p> <p>Début des travaux : 2015</p> <p>Mise en service : 2015</p>	<b>Références</b> -